

L'énergie *nous habite!*

Administration générale

Acceptation des comptes et des engagements du mois de décembre 2024 :

- Liste des comptes : 37 684,60 \$;
- Engagements : 142 257,85 \$.

Aménagement du territoire

Approbation de règlements – Ville de Saint-Félicien :

- Règlement n° 24-118 modifiant le règlement de zonage (n° 18-943);
- Règlement n° 24-122 modifiant le règlement de lotissement (n° 18-944);
- Règlement n° 24-123 modifiant le règlement de construction (n° 18-945);
- Règlement n° 24-125 modifiant diverses dispositions du règlement d'urbanisme n° 18-942.

Autorisation de signature :

- Autorisation au préfet de signer la convention d'aide financière à intervenir entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et la MRC du Domaine-du-Roy pour la réalisation de travaux nécessaires à la mise à jour de son schéma d'aménagement et de développement, et ce, afin de tenir compte des nouvelles orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire adoptées le 22 mai 2024 par le gouvernement du Québec;
- Autorisation au directeur général de signer l'entente en aménagement du territoire à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation visant la mise en œuvre du Plan régional de gestion durable des eaux souterraines;
- Autorisation au directeur général adjoint de signer l'acte de vente avec les Serres Toundra inc. pour un lot faisant partie des terres publiques intramunicipales sous gestion de la MRC.

Échéancier de paiement progressif no 3 – Aménagement d'une piste cyclable/Projet 13B Albanel :

- Autorisation de paiement à Excavation Fernand Boilard inc. d'un montant de 6 819,73 \$ taxes incluses, conformément à la recommandation de paiement du Service d'ingénierie de la MRC du Domaine-du-Roy.

Système de gestion environnementale :

- Le rapport d'audit externe ISO 14001:2015 a été déposé aux membres du conseil pour information;
- Modification de la *Politique environnementale POL 4.2* de la MRC du Domaine-du-Roy afin d'intégrer la prise en compte des changements climatiques au système de gestion environnementale.

Mandat – Services professionnels en foresterie/Année 2025 :

- Mandat accordé à l'Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR) pour une offre de services professionnels constituée d'une banque estimée à 210 heures pour couvrir l'année 2025, et ce, pour une somme de 21 210 \$ plus taxes ;
- Mandat accordé à AGIR afin de finaliser la révision du Plan d'aménagement forestier intégré tactique, et ce, pour un montant de 4 545 \$ plus taxes.

Contribution financière 2025 – Un lac pour tous :

- Autorisation de verser une contribution financière de 30 000 \$ à l'organisme « Un lac pour tous » pour l'année 2025.

Développement territorial et socioéconomique

Grand Rendez-vous du bonheur au travail :

- Autorisation d'affecter une somme de 10 000 \$ à même les fonds alloués au budget pour le Fonds régions et ruralité, ou tout autre fonds qui le remplacera, en vue de l'organisation de l'événement.

Adoption de projets – Fonds de développement du Domaine-du-Roy/Demande d'aide financière piste cyclable La Doré–Normandin :

- La Résidence Manoir des lacs de Lac-Bouchette : aménagement de l'aire extérieure : 9 415 \$;
- Fabrique de la paroisse de Notre-Dame de Lac-Bouchette : service de garde en milieu communautaire : 50 000 \$;
- Corporation de développement économique et loisirs Saint-François-de-Sales : circuit court : 75 155 \$;
- COOP Chambord : redressement (volet local Lac-Bouchette) : 25 000 \$;
- Municipalité de La Doré : piste cyclable La Doré–Normandin (318 438 \$ dont 238 627 \$ en avance sur les quatre ou cinq prochaines années).

Autorisation de signature – Entente de l'Association des professionnels en développement économique du Québec pour le congrès 2025 :

- Autorisation donnée au directeur général pour qu'il signe l'entente relative au congrès 2025, prévu en collaboration avec l'Association des professionnels en développement économique du Québec. Cette entente vise à préciser les responsabilités du partenaire régional hôte, qui sera chargé d'organiser l'événement du 7 au 9 octobre 2025.

Pertes et provisions 2024 – Fonds local d'investissement :

- Approbation du conseil de procéder à la radiation de quatre dossiers dans le cadre du Fonds local d'investissement.

Contribution financière 2025 – Corporation de développement de la filière bois :

- Autorisation de verser la contribution annuelle d'une somme de 50 000 \$ à la Corporation de développement de la filière bois.

Prolongation de mandat – Remplacement de la conseillère en développement local/Interlee :

- Approbation de l'extension du mandat d'Interlee, d'une durée de trois mois, soit du 13 janvier au 11 avril 2025, pour assurer l'intérim d'une conseillère en développement local. Cette opération sera facturée 26 000 \$ avant application des taxes.

Dépôt de la demande d'aide financière – Entente de développement culturel :

- Autorisation de soumettre une demande formelle d'aide financière dans le cadre du programme « Aide aux projets collaboratifs — Accords de développement culturel locaux et régionaux » auprès du Ministère de la Culture et des Communications, en vue du renouvellement de l'entente pour une période de trois ans.

Desserte cellulaire au Québec :

- Adoption d'une résolution à la demande de la Fédération québécoise des municipalités, qui vise à exhorter les partis politiques du gouvernement fédéral à inclure, dans leur plateforme électorale pour la prochaine élection fédérale, l'obligation pour toutes les entreprises de téléphonie mobile de conclure des ententes d'itinérance. Cela permettrait aux utilisateurs de téléphones mobiles, quels que soient leurs fournisseurs, de bénéficier de la présence de sites cellulaires dans la région où ils se trouvent, ce qui contribuerait à améliorer la couverture au Québec.

Fonds de développement du Domaine-du-Roy – Sources de financement :

- Adoption d'une résolution visant à déterminer les sources de financement du Fonds de développement du Domaine-du-Roy pour l'année 2025.

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mardi 11 février 2025, à 19 h.

Transport

Nomination – Accès Transport Domaine-du-Roy :

- Nomination de M^{me} Marie-Noëlle Bhérer au conseil d'administration d'Accès Transport Domaine-du-Roy en remplacement de M^{me} Claire Desbiens.

Fonctionnement interne et logistique

Confirmation d'embauche – Inspecteur municipal :

- Confirmation d'embauche de M. Guillaume Jonckere, à titre d'inspecteur municipal.

Sécurité publique

Programme de cadets policiers 2025 – Sûreté du Québec :

- Adhésion au programme de cadets policiers 2025, et ce, pour une somme de 12 800 \$.

Facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec :

- Adoption d'une résolution à la demande de la Fédération québécoise des municipalités. Cette résolution vise à proposer au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel, de mandater une firme externe afin qu'elle procède à l'analyse de la gestion de la Sûreté du Québec, en plus d'établir un plafond et un plancher dans le calcul des coûts des services facturés aux municipalités.

Territoire non organisé

Adoption – Second projet de règlement n° 319-2024 :

- Adoption du second projet de règlement n° 319-2024 modifiant le règlement n° 252-2018 relatif au zonage dans le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan.

Politique de retour sur les taxes et les locations de terrains de villégiature 2025 :

- Approbation de la politique de retour sur les taxes et les locations de terrains de villégiature pour l'année 2025, dans le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan, et ce, d'une somme de 394 559 \$.

Aide financière 2024-2025 – Club Passe-Partout de Roberval inc./Entretien du sentier de motoneige 355 :

- Obtention par le Club Passe-Partout de Roberval inc. d'une aide financière de 50 000 \$ pour effectuer l'entretien du sentier de motoneige 355 pendant la saison hivernale 2024-2025.

Subvention – Entretien du chemin de la Lyonne :

- Autorisation de verser une aide financière de 150 \$ par propriétaire au Club du lac François inc. et au Club Rivière aux Saumons pour l'entretien estival 2025 du chemin de la Lyonne, en vertu du règlement n° 299-2023.

Gestion de la villégiature

Politique de retour sur les locations de terrains de villégiature en territoire municipalité 2025 :

- Approbation de la politique de retour sur les locations de terrains de villégiature en territoire municipalisé pour l'année 2025, et ce, pour une somme de 11 088 \$.

Pour plus d'information :